18 janvier 2024

Comité de la CSFP

Brèves 01/24

Le Comité informe sur les thèmes suivants traités lors de sa réunion du 18 janvier 2024:

Points traités	Résultats I décisions
edulog pour la formation professionelle	La Commission Organisation et processus (COP) a négocié trois mesures avec le secrétariat edulog afin, d'une part, de mieux évaluer le rapport coût/bénéfice d'une diffusion d'edulog dans la formation professionnelle et, d'autre part, de promouvoir l'utilité d'edulog pour la coopération entre les lieux d'apprentissage. 1. Outre les apprentis et les enseignants, les formateurs/-trices des entreprises formatrices doivent être intégrés comme nouveau groupe d'utilisateurs. Cela nécessite une extension technique et réglementaire d'edulog. 2. La situation de départ des cantons pour une connexion à edulog doit être étudiée spécifiquement pour la formation professionnelle et les écoles professionnelles, afin de pouvoir procéder à une estimation grossière de la charge de travail et du temps nécessaire et de mettre à la disposition des cantons une aide pour la mise en œuvre. 3. Une enquête en ligne auprès des écoles professionnelles doit permettre de recenser les services en ligne pertinents utilisés. Sur la base de cet inventaire, il convient d'examiner pour quels services une connexion à edulog est réaliste à court ou moyen terme. Si, dans le cadre de la mise en œuvre de ces mesures, il s'avère que la formation professionnelle bénéficie d'une nette plus-value grâce au raccordement à edulog, un engagement des cantons doit être recherché lors de l'assemblée plénière de la CSFP de septembre 2024 afin d'apporter davantage de systématique et de dynamisme dans le raccordement des cantons. Cette décision dépend toutefois de l'approbation par les organes de la CDIP en automne 2024 de la poursuite d'edulog. Le Comité de la CSFP soutient la démarche proposée par la COP.

261.521-16.1, wifr, maga

Sekretariat SBBK | Secrétariat CSFP c/o Generalsekretariat EDK | Secrétariat général de la CDIP
Haus der Kantone, Speichergasse 6, Postfach, CH-3001 Bern
+41 31 309 51 11, sbbk-csfp@edk.ch